

Informations pour la couverture des cérémonies du 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée depuis le Bundestag

Déroulement du mardi 22 janvier 2013 au Bundestag

9.30 heures: Réunion des bureaux en format élargi, dans le grand hall de réception protocolaire, étage de la présidence, côté Est du bâtiment du Reichstag (possibilité de prises de vue avant le début de la réunion)

11 heures: conférence de presse du président du Bundestag Norbert Lammert et de son homologue français Claude Bartolone, devant le grand hall de réception protocolaire à l'étage de la présidence (côté Est du bâtiment du Reichstag).

Ensuite : réception à l'étage des groupes parlementaires (non ouvert à la presse)

Ensuite : déjeuner dans le bâtiment Paul-Löbe (uniquement pour les photographes officiels allemands et français ; non ouvert à la presse).

14.15-16.15 heures: séance commune de l'Assemblée nationale et du Bundestag, en présence des deux gouvernements, du Président Hollande, du Président Gauck, de représentants du Bundesrat et du Sénat.

Déroulement :

- Ouverture et accueil par le président du Bundestag (quelque 10 min)
- Discours du Président de la République et de la Chancelière fédérale (chacun 15 min)
- Accueil par le président d'Assemblée (quelque 10 min)
- Débat
- Lecture de la déclaration commune
- Approbation de la déclaration commune
- Hymnes nationaux

Accès au bâtiment du Reichstag / Accréditation

Les représentants des médias auront accès au bâtiment du Reichstag **uniquement via l'Entrée Nord**. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour les contrôles de sécurité et les éventuels temps d'attente ! Le 22 janvier, seule l'accréditation spéciale du Bundestag propre à l'événement sera valable ; aucune autre accréditation ne sera acceptée ! Veuillez noter que la **carte d'identité ou un passeport** sont également obligatoires pour accéder au bâtiment du Reichstag.

(Voir les détails dans notre communiqué de presse du 7 janvier.

<http://www.bundestag.de/presse/akkreditierung/index.html>)

Les badges spéciaux seront distribués à l'adresse Wilhelmstraße 65, salle E 13 ; le vendredi 18 janvier de 8 heures à 16 heures, les lundi 21 et mardi 22 janvier, de 8 heures à 17 heures.

Veillez noter que le bâtiment du Reichstag et ses alentours ne seront pas accessibles en voiture le 22 janvier.

Tribunes de la presse : Seulement un carton d'accès supplémentaire à la tribune par média

L'accès aux deux tribunes de la presse dans la salle plénière n'est possible qu'avec un carton d'accès supplémentaire à la tribune destiné aux journalistes (places assises) et aux photographes. En raison du nombre limité des places, chaque média ne pourra obtenir en principe qu'un seul carton d'accès à la tribune. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Signal TV et audio

Remarque importante : pour des raisons de place disponible, seules les caméras de télévision du Pool TV (ARD-Hauptstadtstudio) et de la Télévision parlementaire seront admises à la tribune de la presse.

Veillez vous adresser en temps utile à ARD ou à la Télévision parlementaire pour une retransmission de l'événement.

Contact :

Pool TV ARD : M. Werner Melzer, chef de production du ARD-Hauptstadtstudio, werner.melzer@ard-hauptstadtstudio.de, portable +49 170 22 88 509, ou Mme Birgit Heinrich, +49 170 3382 977.

Télévision parlementaire du Bundestag : les signaux TV et audio (son original allemand et français) sont mis à disposition à la tribune de la presse dans la salle des séances plénières, ainsi que durant la conférence de presse à l'étage de la présidence. Vous pouvez vous adresser à Mme Maika Jachmann, directrice de la Télévision parlementaire, tél. +49 30 227-32708 ou -35408, maika.jachmann@bundestag.de.

Conférence de presse à l'étage de la présidence

Pour la conférence de presse des deux présidents d'Assemblée, à l'étage de la présidence, vous pouvez obtenir le son original allemand et français à partir de deux boîtes audio. Vous pouvez en outre obtenir les images TV ou la retransmission en direct depuis le Pool TV d'ARD ou la Télévision parlementaire du Bundestag (voir contacts ci-dessus).

Postations pour les interviews

Durant la manifestation, trois « espaces de presse » seront mis à la disposition des journalistes TV et des photographes pour des interviews ou des images avec des parlementaires. Ils disposent chaque fois d'un micro sur pied avec boîte audio et d'un panneau arrière comportant le logo « 50 ans du Traité de l'Élysée » :

Espace de presse 1 et 2: dans le couloir Ouest du Reichstag

Espace de presse 3 : étage de la présidence, devant le grand hall de réception protocolaire (où se tiendra la conférence de presse des deux présidents d'Assemblée à 11 heures)

Salles de presse dans le Bundestag / Centre de presse à l'Office de presse fédéral

Pour les représentants des médias accrédités pour les cérémonies dans le bâtiment du Reichstag, quatre salles de travail sont mises à disposition dans le bâtiment. Elles se trouvent du côté Nord de l'étage des visiteurs, dans les salles ZN 002, ZN 005, ZN 007 et ZN 016.

Les salles de presse sont équipées de téléviseurs, de bureaux avec raccordements électriques, de téléphones et de télécopieurs. L'accès à Internet est possible par Wifi (et LTE-standard). Les journalistes peuvent suivre depuis ces salles les images télévisées du déroulement de la séance commune, repiquer le son original de la salle des séances plénières sur deux boîtes audio, monter et envoyer leurs reportages et leurs images.

Autres services

La Télévision parlementaire effectue la diffusion en direct sur www.bundestag.de, sur m.bundestag.de pour les appareils mobiles et sur l'application gratuite « Deutscher Bundestag ».

Les enregistrements des deux événements (conférence de presse et séance commune) seront ensuite mis à disposition dans la médiathèque Internet du Bundestag allemand, pour être consultés par hyperlien ou en téléchargement.